

Point 19 : Programme Local de l'Habitat – Bilan de réalisation pour l'année 2016

Intervention : Marie-Annick BENATRE (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Aujourd'hui, nous adoptons le bilan de réalisation pour 2016 du Programme Local de l'Habitat. Avec 7406 logements mis en chantier et plus de 9200 logements autorisés en 2016, le bilan peut apparaître comme satisfaisant. Pour autant, **ce fort dynamisme touche plus particulièrement le logement abordable et la promotion immobilière qualifiée de très active.**

Seulement 23% de ces logements, soit 1711 PLUS ou PLAI sont des logements sociaux et très sociaux. Or, ce fort dynamisme de mise en chantier implique de financer encore plus de logements sociaux si nous voulons atteindre les 25% de la loi SRU. Rappelons que nos objectifs de mandat étaient de construire 30 logements sociaux pour 100 intermédiaires.

Il est erroné de dire comme le fait la délibération, je cite « *Des livraisons de logements sociaux qui permettent une amélioration du taux de logements sociaux (SRU) et la satisfaction de la demande* ».

Si le taux de logements sociaux continue de progresser, c'est par un niveau des PLS supérieur aux objectifs. Des logements aux loyers qui sont loin de répondre aux besoins du plus grand nombre. C'est donc loin d'être satisfaisant.

Atteindre l'objectif réglementaire de 25% n'a pas pour but d'être de bons élèves, il doit nous permettre de mieux répondre aux 28 547 demandeurs en attente de logement. Il permet de loger ceux qui en ont le plus besoin. Il est un rempart à l'exclusion sociale quand un grand nombre de personnes s'appauvrissent. Il permet d'être au rendez-vous des plus démunis et surtout de fluidifier tous les dispositifs d'insertion et d'intégration pour un vrai parcours résidentiel.

De plus, **la reconstitution de l'offre après les trop nombreuses démolitions prévues dans les projets de renouvellement urbain nous oblige à dépasser largement les objectifs prévus.** Cela est nécessaire pour créer une véritable mixité sociale sur tout le territoire métropolitain.

Rappelons enfin que plus de la moitié des ménages de l'agglomération sont éligibles aux logements sociaux et trois quart d'entre eux ont des revenus inférieur à 60% des plafonds PLUS. **Faire vivre la mixité sociale passe aussi par un accroissement très volontariste du parc HLM.**

Aujourd'hui, seul Nantes et Saint-Herblain ont atteint le seuil des 25% de logements sociaux et elles continuent leurs efforts de construction. Sans ces 2 villes, le taux SRU chuterait de 10 points. Alors oui, des efforts doivent être faits dans toutes les communes de la métropole en termes de production de logements sociaux !

Pour autant, Nantes Métropole ne peut faire face seule à la crise du logement, il est indispensable que l'État nous en donne les moyens. La pauvreté des débats en général et plus particulièrement en matière de logement pendant les élections présidentielles et législatives montre que cette question, pourtant essentielle dans la vie de chacun, n'est pas une priorité. Et, cela s'exprime d'ailleurs au travers des deux gouvernements présentés depuis le début du quinquennat d'Emmanuel Macron : nous n'avons plus de ministère du logement.

Pour nous, élus communistes, la question du logement est une question prioritaire et l'abandon des politiques publiques du logement au plus haut niveau de l'Etat n'est pas acceptable. Les écarts entre la réalité de la crise du logement vécue par des millions de ménages et l'absence de volonté politique d'y remédier n'a jamais été aussi grand. Il serait temps d'en prendre conscience.

Je vous remercie pour votre attention.